



MINISTRE DE L'EDUCATION NATIONALE

 Son Excellence Monsieur le Président
de la République Rwandaise

KIGALI

No 09.05/1856

A traiter par

Date entrée : 14-4-81

No classement : 6723/09.05

Réf. No :

Annexe :

Objet : Demande d'ordres de mission.

Excellence Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de porter à Votre connaissance que la 11e Session Ordinaire du Conseil d'Administration de l'Ecole Inter-Etats des Sciences et Médecine Vétérinaire (EISMV) se tiendra à Dakar du 21 au 25 avril 1981.

L'année passée, à l'occasion de la 10e session, la délégation rwandaise n'a pas réussi à se rendre à temps utile à Dakar. Et malgré nos rappels, nous n'avons pas pu obtenir jusqu'à présent les documents finals relatifs à cette session.

Même pour le moment je ne dispose pas encore de l'ordre du jour de la prochaine session, mais j'espère qu'il me parviendra incessamment.

Etant donné la distance qui nous sépare de Dakar et les difficultés de communication propres à l'Afrique, il est important que le Rwanda soit régulièrement présent au Conseil d'Administration de l'Ecole, sous peine de perdre à jamais contact avec cette Institution spécialisée de l'OCAM, dans laquelle nous envoyons régulièrement nos étudiants et pour laquelle nous consentons un important effort financier.

La 11e session devant coïncider avec l'inauguration des locaux de la nouvelle école, le Président en Exercice du Conseil d'Administration a, dans sa lettre d'invitation, insisté pour que je dirige personnellement la délégation de notre pays. Aussi je Vous demanderais des ordres de mission pour moi-même et pour Monsieur NDEGEYA Antoine, Directeur Général de l'Elevage, qui par deux fois a participé aux réunions du Conseil d'Administration.

Compte tenu des correspondances aériennes, la durée de la mission est de 11 jours, allant du 18 au 28 avril 1981.

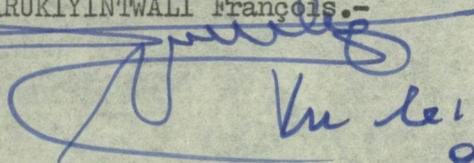
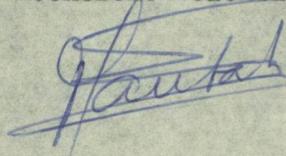
L'Ecole prend en charge les frais de voyage et de séjour. Le Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération assumera le tiers des indemnités de mission.

Veillez agréer, Excellence Monsieur le Président, l'expression de ma plus haute considération.

NTAHOBARI Maurice,
Ministre de l'Enseignement Supérieur
et de la Recherche Scientifique.-

Vu pour approbation

Le Ministre des Affaires Etrangères
et de la Coopération,
NGARUKIYINTWALI François.-



Vu le 14/4/81
à 15h35'